

LES NOUVELLES



**Comment fonctionne le
Comité d'habitants ?**

Vivre ensemble à Fontaine

La loi fait obligation à toutes les communes de 80 000 habitants et plus d'avoir à côté du conseil municipal élu une instance, appelée à Fontaine "Comité d'habitants", qui donne son avis sur la gestion des affaires publiques. Voilà c'est froid comme un temple grec, c'est la loi. Donc ça ne donne pas très envie de venir voir. À moins que vous ayez enfoui au plus profond de votre être un petit quelque chose qui vous dit que la chose publique c'est en somme l'affaire de tous et qu'il ne suffit pas de rester devant sa télé... Et si un jour après une digestion difficile, vous vous dites qu'il y a des choses qui ne peuvent plus durer et que vous allez venir "croquer" de l'élu, c'est parti, vous êtes bon, le Comité d'habitants, ça démarre souvent comme ça ! Quand on y est, on s'aperçoit que le vivre ensemble c'est une école de la vie, que les friches où il y a des squats ça ne se règle pas en deux temps trois mouvements, que l'élu que je voulais "croquer" il bosse et en connaît un rayon, et l'on rencontre des tas de

gens de la commune qui eux aussi ont des choses à dire et des idées à revendre. "Quand on est nombreux, on est toujours plus intelligent", c'est à vous en faire oublier la télévision.

Dans le cadre de ces rencontres du Comité d'habitants, nous avons découvert que le vivre ensemble ce n'est pas si facile que ça. C'est ainsi que nous sommes tombés d'accord pour inviter Alain Gresh, rédacteur en chef du monde diplomatique le 15 mars salle Edmond Vigne, pour nous aider à retrouver nos marques en ce qui concerne l'accueil de l'étranger. Certains se sentent agressés, débordés. Les coupables désignés sont souvent les étrangers. À cela s'ajoute les demandes de salle de réunion/prière des musulmans. La sagesse semble dire, discutons, rien ne vaut de se retrouver autour d'une table. Et cela existe, comme dans les deux centres sociaux de Fontaine où l'on s'enrichit mutuellement par la connaissance de l'autre, et c'est passionnant.

Maurice Cotte, habitant

Prochains RDV :

Mardi 15 Mars à 18h
salle Edmond Vigne :
avec l'intervention
d'Alain Gresh, le Comité
d'habitants se penche sur
le vivre ensemble et l'inter
culturalité

Les ateliers de l'Agenda 21 en mars :

- mercredi 2 mars à 18h,
culture et citoyenneté
- mercredi 16 mars à 18h,
économie et solidarité

les visites de quartier de 2005 :

- 26 mars à 10h
place Maisonnat, 31 mars à
16h20 école Casanova, 1^{er}
avril à 16h20 école Anatole
France, 5 avril à 16h20 école
Robespierre, 7 avril à 17h30
à l'hôtel de ville, 9 avril à
8h20 école Cachin, 10 avril
à 10h arrêt la Poya, 13 avril
à 18h à la Bibliothèque, 16
avril à 8h20 école Langevin,
19 avril à 16h20 école
Maurice Audin, 21 avril à
17h30 salle R. Rolland



Les règles du jeu du Comité d'habitants

- Le Comité d'habitants de Fontaine **existe depuis 2000**. D'abord expérimental sur le secteur sud de la commune, il a connu des élargissements successifs en 2003-2004. Les anciens du Comité d'habitants ont souhaité rendre plus claire le fonctionnement de cette instance pour les nouveaux venus, ce qui a conduit à établir les règles du jeu du Comité d'habitants.

- Le Comité d'habitants concerne **toute la ville de Fontaine**, et pas seulement un quartier. Il est **ouvert à tous** ceux qui le souhaitent. On y croise les habitants ainsi que les élus et les techniciens concernés par le sujet à l'ordre du jour.

- Le Comité d'habitants est un lieu d'information réciproque et d'échange. **Chacun peut amener un sujet**. Ensuite, c'est son comité de pilotage composé

lui aussi de techniciens, d'élus et d'habitants, qui prépare les ordres du jour des séances et s'assure du suivi des projets. Il y a des séances plénières tous les 2 mois, mais on peut aussi se réunir en groupe de travail sur un sujet précis lorsque cela s'avère nécessaire.

- Le Comité d'habitants développe **des outils d'information et de communication** (le compte-rendu «les nouvelles», la fiche de réponses aux questions posées, la plaquette de présentation) et utilise les médias locaux (Fontaine Rive Gauche, canal Piaf, News FM...).

- Le Comité d'habitants **s'inscrit dans le fonctionnement global de la commune**. Les décisions finales sont prises par les élus lors des conseils municipaux dont les séances sont publiques. La municipalité donne

la possibilité aux habitants de participer à travers plusieurs instances : les visites de quartier, les commissions municipales thématiques, les réunions publiques sur un sujet... Par rapport aux autres démarches de participation, le Comité d'habitants est davantage transversal, régulier, tous les sujets peuvent être abordés, tout le monde y est invité.

Toutes les villes de plus de 20 000 habitants sont désormais obligées de mettre en place des conseils de quartier pour associer les habitants à la gestion des affaires publiques. Certaines villes comme Fontaine ont commencé à tester des choses avant. Aujourd'hui partout en France se pose des questions sur comment doivent fonctionner ces lieux de débats avec les habitants.

Des particularités à exploiter

- Certains habitants souhaiteraient qu'il puisse exister une sorte de **«cahier de doléances»** où chacun pourrait écrire soi-même des choses et recevoir des réponses concrètes. Lorsque la salle des Fontainades sera ouverte, une permanence du Comité d'habitants pourra exister et permettre à tous de

prendre un premier contact ou de venir s'exprimer en dehors de la présence des élus. Il est important que le Comité d'habitants ne soit pas uniquement un lieu pour raler, et en même temps il est important de dire ce qui ne va pas. Le Comité d'habitants doit **laisser la place à tous de s'exprimer**.

- Il serait important de faire davantage de **visites**, de retourner sur le terrain.

- L'intérêt du Comité d'habitants, c'est d'être **transversal à tous les sujets** et de ne pas compartimenter ni thématiquement ni géographiquement.

Le rapport à la décision

- Globalement les habitants du Comité d'habitants estiment avoir la chance d'être écouté à Fontaine. Si le Comité d'habitants est davantage un lieu de débat qu'un lieu pour préparer les décisions (ce qui est le rôle des comités consultatifs) on peut y faire des propositions qui seront soumises aux élus, notamment à travers les grou-

pes de travail thématiques. Dans tous les cas, **les débats avec les habitants** enrichissent les élus et techniciens présents et **alimentent donc les décisions prises au conseil municipal**. Certains élus rappellent que la difficulté au moment de la décision est de faire la part entre ce qui relève de l'intérêt général et ce qui relève de l'intérêt particu-

lier. Être élu se fait aussi sur des valeurs (lutte contre le racisme et la violence, les valeurs humanitaires...) dont ils s'estiment les garants.

- Par contre, il reste des liens à développer vis-à-vis des décisions qui se jouent à l'échelle de l'agglomération **au niveau de la Métro**, si l'on pense au projet du grand stade par exemple.

Veiller à la mobilisation de tous

• **L'absence de certaines catégories de populations** (les jeunes, les personnes d'origine immigrée...) est un défi à relever pour le Comité d'habitants. L'atelier de concertation sur le projet Bastille-Néron a par exemple permis de toucher des gens qui ne viennent pas habituellement. Il faut exploiter

tout ce qui existe et multiplier les formes de participation possibles. Le milieu sportif par exemple a une tradition participative très spécialisée.

• Comment **faire passer l'information** dans les quartiers ? Est-ce que le compte-rendu des conseils municipaux ne pourrait

pas être diffusé dans le journal ? Il existe déjà une rubrique "les échos du conseil" dans le Fontaine Rive Gauche et les délibérations sont accessibles sur le site Internet de la ville. **La salle des Fontainades** pourra également être un point ressource où l'on distribue documents et informations.

Le VOG, espace municipal d'art contemporain

Présentation

Le nouvel espace municipal d'art contemporain "le VOG" va être **inauguré en avril au 10 avenue Aristide Briand**. Il s'inscrit dans la continuité d'une politique culturelle de soutien à la création artistique. L'espace Paul Eluard situé à la bibliothèque du Vercors était auparavant utilisé, mais il n'était pas adapté.

Le comité de gestion de cet espace est composé des élus et techniciens référents et également de 4 habitants (Pierre, Joseph, Christian et Etienne). Le VOG a pour objectif de présenter des artistes de qualité. Pour l'équipe de gestion, il est important que ce lieu attire des gens de toute l'agglomération, pour promouvoir l'image de Fontaine. L'enjeu est aussi d'offrir à tous l'accès à l'art contemporain et de révéler pour chacun la "capacité

d'étonnement" qu'elle porte.

La programmation 2005 prévoit 3 artistes qui seront exposés 8 semaines chacun. Vincent Gontier réalise des sculptures par assemblage de matériaux, Anne Abou est photographe et peintre fontainoise, et Elisabeth Braure réalise des créations en participation avec les habitants. Chaque artiste réalisera une création spécifique pour Fontaine.

L'équipe souhaite mettre en place **des moments de rencontres directes avec les artistes** par des vernissages, des conférences, des soirées. Certains temps seront ouverts à tous, d'autres pour des publics spécifiques comme les enfants. Des ateliers avec les jeunes seront mis en place pour réaliser des vidéos



Elisabeth Braure, carnet de voyage bolivien

qui seront présentées en même temps que le "dévernissage" des expositions.

Contact : Lucie Ianno
04 76 28 76 22

Débat

Le VOG était auparavant le cinéma de Fontaine et représentait un lieu important.

Il faudra mettre en place **un fléchage** du lieu. Cela sera travaillé avec le service urbanisme.

Quel est **le statut exact du Comité de gestion du VOG ?**

Il s'agit d'une commission extra municipale présidée par un élu. Les habitants qui en font partie doivent avoir une connaissance

du domaine artistique et des réseaux. Ils sont choisis par le maire et s'engagent pour 3 ans. Les personnes intéressées peuvent postuler. Il est important que ce Comité de gestion puisse échanger régulièrement avec les habitants par exemple à travers le Comité d'habitants.

Y aura-t-il **une diversité des expositions présentées**, comme ce que l'on peut trouver au musée Géo-Charles à

Echirolles ? L'art contemporain recouvre un champ large de disciplines ce qui signifie qu'il n'y aura pas seulement de la sculpture et de la peinture. La différence avec Géo-Charles est qu'il existe là-bas une collection permanente à côté des expositions temporaires. Le thème de la culture à Fontaine pourra être repris prochainement dans les ateliers de l'Agenda 21 du 2 mars et du 25 mai.

Actualité

La salle du centre ancien

Les travaux de la salle de quartier des Fontainades finiraient fin mars pour une ouverture en avril. Ce sera à la fois une salle pour les jeunes du quartier, pour le Comité d'habitants et d'autres associations qui le souhaiteront. Le groupe de suivi de cette salle reprendra alors pour définir un comité de gestion du lieu et pour parler des projets sur le quartier.



Contact : Codjo Kuashie
04 76 27 58 71

Communication sur News FM

Pour informer de ses activités et de ses rendez-vous, le Comité d'habitants utilise un nouveau support de communication : la radio avec News FM. Cette radio locale s'écoute sur toute l'agglomération Grenobloise sur 101.2. Des chroniques de 3 à 4 minutes seront diffusées tous les mois sur un thème qui reprendra les sujets traités au Comité d'habitants.

Les premiers flashes sont passés en janvier avec l'interview de deux habitants du Comité d'habitants. Ceux de février parleront des ateliers de l'Agenda 21 qui réfléchissent au développement durable de la ville de Fontaine.

Contact :
Farid Boulaced à News FM
04 76 26 01 68

A l'extérieur de Fontaine

La MÉTRO a organisé une nouvelle rencontre "Participendo" pour réfléchir entre professionnels, élus et habitants sur les démarches de participation des habitants dans l'agglomération. C'est notamment la question de la participation des jeunes qui a été abordée. Et les études faites montrent que les jeunes qui s'engagent aujourd'hui dans la vie publique

participent autrement qu'en utilisant les dispositifs de participation institutionnels. Ils passent davantage par l'action concrète et fonctionnent avec une ouverture sur différents territoires.

Contact :
Laurent Richard à la Métro
04 76 59 59 59

Note de la rédaction

Nous nous excusons d'avoir omis un paragraphe dans le numéro "les nouvelles" du mois de décembre concernant le choix des thèmes de l'agenda 21 de Fontaine. A côté des questions de déchets, nuisances, circulation, aménagement, culture et citoyenneté, voici les lignes manquantes dans la liste des sujets choisis :

- **Le développement économique**, les commerces de proximité
- **Solidarité** et lien social
- **Le logement** : il s'agit d'une priorité, beaucoup de gens ont du mal à se loger.
- **La santé** : les équipements existants sur la commune...

Qu'est ce que le Comité d'habitants ?

Le Comité d'habitants concerne toute la ville de Fontaine, et pas seulement un quartier. On y croise les habitants, les élus et les techniciens. On peut y aborder toutes les questions de la vie quotidienne à Fontaine, et réfléchir ensemble à améliorer les choses. Par rapport aux autres instances de rencontre entre les élus et les habitants (les visites de quartier, les commissions municipales thématiques, les séances d'information spécifique), le Comité d'habitants est davantage transversal, tous les sujets peuvent être abordés, tout le monde y est invité.

LES NOUVELLES du Comité d'Habitants

Mairie de Fontaine
Nadine Nivon service DSU,
Vie des Quartiers -
04 76 28 76 28
nadine.nivon@ville-fontaine.fr
arpenteurs - 04 76 53 19 29
contact@arpenteurs.fr